

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RELOCALISATION DES SERVICES DE LA DGFIP DANS LES TERRITOIRES

Paris, le 01/09/2022
N°90

Bruno le Maire et Gabriel Attal annoncent le redéploiement, pour la deuxième année consécutive, de 26 services de la Direction générale des Finances publiques dans les territoires

Ces 26 nouveaux services créés en septembre 2022 s'ajoutent aux 21 services déjà créés en 2021.

La démarche de relocalisation du service public de la Direction générale des finances publiques engagée en 2019 s'inscrit dans l'objectif gouvernemental de relance des dynamiques territoriales. Elle consiste à redéployer des emplois implantés dans la région parisienne ou dans les grandes métropoles vers des services relocalisés dans des villes de taille moyenne ou plus petites.

Cette démarche offre également aux agents et aux cadres l'opportunité de trouver de meilleures conditions de vie, personnelles et familiales, et de ne plus subir les contraintes de logement et de transports des grandes villes.

La relocalisation des services dans les territoires s'appuie sur la dématérialisation des services aux usagers et sur la capacité de travailler à distance qui permet une organisation plus efficace des services.

Jusqu'en 2026, 2 500 emplois seront donc transférés dans 66 villes sélectionnées par un comité représentatif (Etat et syndicats) sur la base de critères socio-économiques prenant en compte l'accessibilité, la démographie, l'attractivité, et les conditions d'accueil des agents. Ces postes sont pourvus, sur appel à candidature, par des agents titulaires volontaires et par des contractuels.

Ainsi, le 1^{er} septembre 2022, 26 nouveaux services ouvrent, avec l'implantation de 608 nouveaux emplois (928 à terme) dans des villes petites et moyennes.

En outre, 7 des 21 services relocalisés en 2021 sont aujourd'hui renforcés à hauteur de 62 emplois, si bien qu'au total, en deux ans, 1 170 emplois auront été implantés dans les services relocalisés. Dès maintenant, 44 des 66 communes sélectionnées auront accueilli des emplois relocalisés.

Gabriel Attal déclare : « La relocalisation de services de la direction générale des finances publiques vers les villes de tailles petite et moyenne s'accélère. Après 21 services en 2021, ce sont 26 services qui sont créés au 1er septembre 2022. Au total, en deux ans, près de la moitié des emplois qui devaient être réimplantés à l'horizon 2026 sont déjà en place dans 44 des 66 communes sélectionnées. Cette démarche montre notre détermination, avec Bruno Le Maire, à changer en profondeur les méthodes de travail de la DGFIP pour renforcer leur implantation locale.

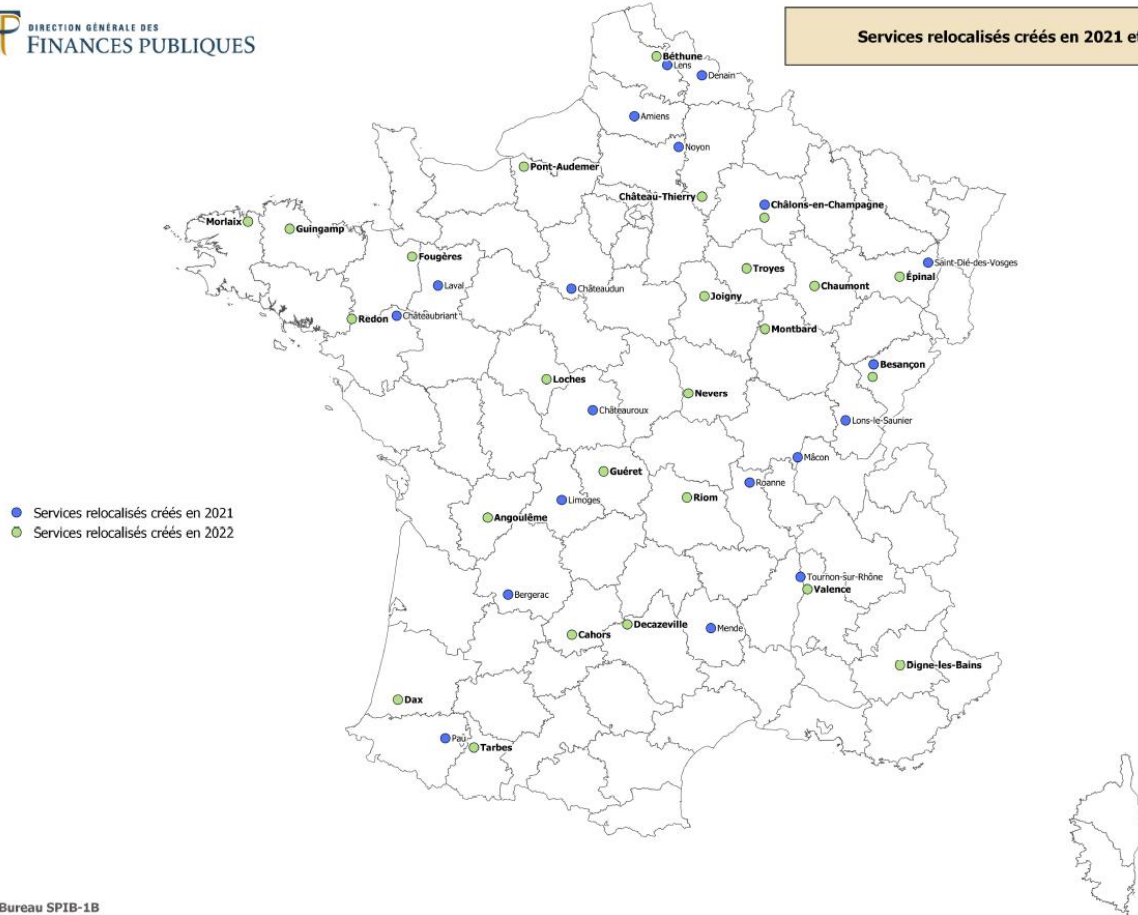
Cette nouvelle étape, c'est la preuve de l'engagement tenu pour un service toujours plus proche des usagers et de leurs territoires.

Nous voulons saluer l'ensemble des agents qui y contribuent, et qui entameront avec ces implantations territoriales une nouvelle étape de leur engagement au sein de la DGFIP. »

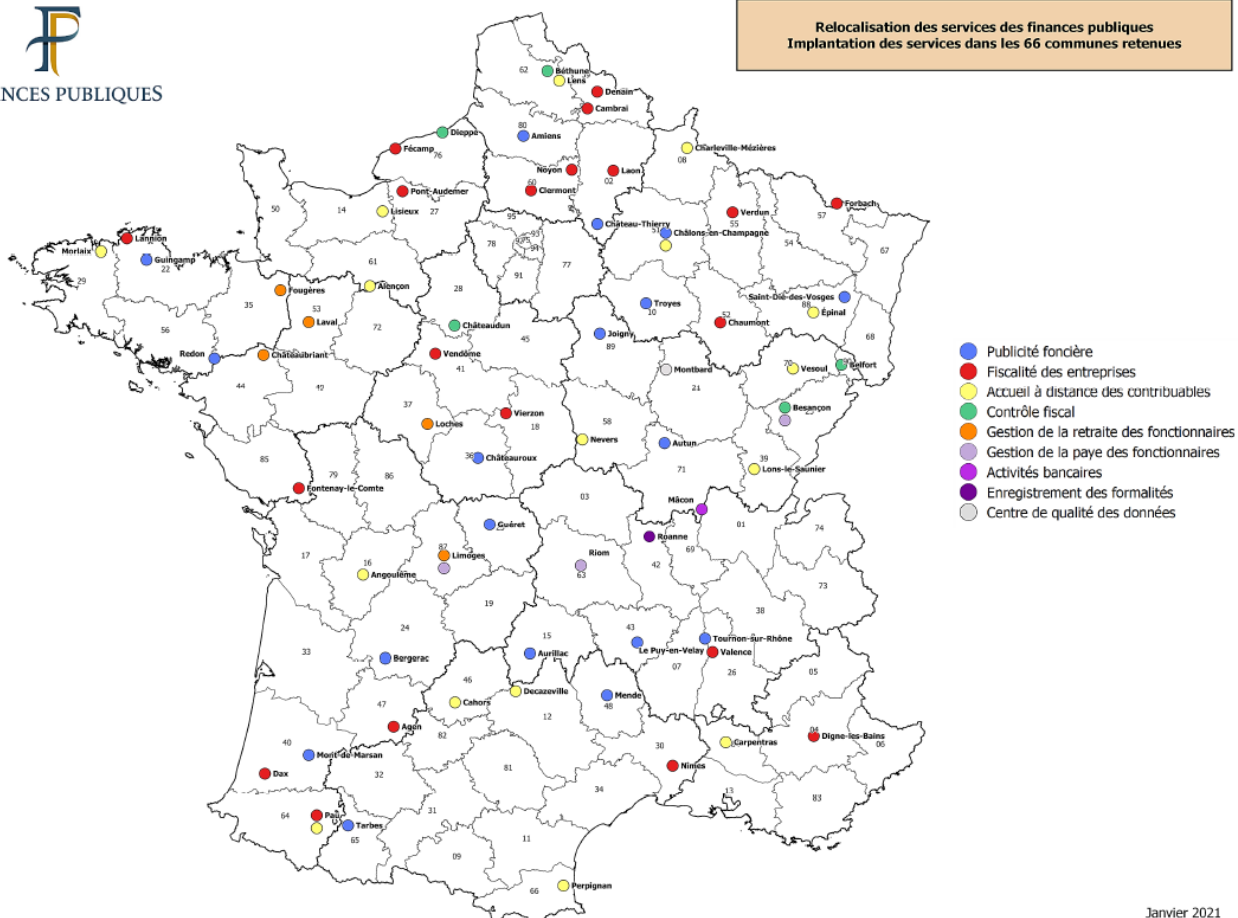
Pour cette deuxième année de déploiement, les nouveaux services créés sont les suivants :

- 7 services d'appui à la publicité foncière à Château-Thierry (02) : 50 emplois à terme, Troyes (10) : 50 emplois à terme, Guingamp (22) : 30 emplois à terme, Guéret (23) : 25 emplois à terme, Redon (35) : 45 emplois à terme, Tarbes (65) : 34 emplois à terme et Joigny (89) : 50 emplois à terme ;
- 2 pôles nationaux de contrôle à distance à Besançon (25) : 40 emplois à terme et Béthune (62) : 40 emplois à terme ;
- 2 centres de contact des particuliers à Angoulême (16) : 50 emplois à terme et Nevers (58) : 50 emplois à terme ;
- 1 centre de contact des amendes à Épinal (88) : 25 emplois à terme ;
- 3 centres de contacts des professionnels à Decazeville (12) : 35 emplois à terme, Morlaix (29) : 41 emplois à terme et Cahors (46) : 45 emplois à terme ;
- 5 antennes de SIE vont également être installées à Digne-Les-Bains (04) : 25 emplois à terme, Valence (2 antennes) (26) : 50 emplois à terme, Pont-Audemer (27) : 25 emplois à terme et Chaumont (52) : 25 emplois à terme ;
- 2 centres de gestion des retraites à Fougères (35) : 24 emplois à terme et Loches (37) : 40 emplois à terme ;
- 1 service liaison rémunération à Riom (63) : 32 emplois à terme et 1 service liaison rémunération renforcé à Châlons-en-Champagne (51) : 45 emplois à terme ;
- 1 pôle national de soutien au réseau pour les actions lourdes de la fiscalité des professionnels à Dax (40) : 27 emplois à terme ;
- 1 centre de traitement des données à Montbard (21) : 25 emplois à terme.

Services relocalisés créés en 2021 et en 2022



**Relocalisation des services des finances publiques
Implantation des services dans les 66 communes retenues**



Janvier 2021

Pour en savoir plus sur la DGFip, le rapport annuel 2021 est en ligne →
<https://www.economie.gouv.fr/dgfip/rapports-dactivite-dgfip>

Tél : 01 53 18 64 76
 Mél : daniel.baldaia@dgfip.finances.gouv.fr
isabelle.oudenot@dgfip.finances.gouv.fr